

Vernouillet, le 30 juin 2026

ATTESTATION DE LA VILLE DE VERNOUILLET

OBJET : Orages violents du 27 juin 2026 en période de canicule rouge

Je soussigné Pascal COLLADO, maire de Vernouillet, atteste des faits suivants :

- Depuis le 21 juin 2026, Météo France a placé le Département des Yvelines en vigilance rouge pour canicule extrême, enregistrant des températures jamais observées pour un mois de juin.
- Le samedi 27 juin 2026, de violents orages se sont déclarés. Ces intempéries subites et violentes, caractérisées par des précipitations massives de pluie et de grêle et de fortes rafales de vent, ont provoqué de graves sinistres sur l'ensemble du territoire communal.
- Nous déplorons de nombreuses inondations par ruissellement et refoulement d'égouts, ainsi que des dégâts matériels importants touchant tant les infrastructures publiques (bâtiments communaux, espaces verts et domaine public) que les biens des administrés (dommages sur les habitations, caves et garages inondés, véhicules abimés, espaces verts privatifs endommagés, ...).

Pour servir et valoir ce que de droit.

Pascal COLLADO



Maire de Vernouillet

1^{er} Vice-Président de la Communauté
urbaine Grand Paris Seine et Oise